

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2011

Révision: 08.06.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . Identification de la substance ou de la préparation
- . Nom du produit ***SF Cap Elast 3 NQG***
- . Emploi de la substance / de la préparation Produit de peinture
- .

Nom du produit SF Cap Elast 3 NQG

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie**. Moyens d'extinction:**

Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudres, l'eau vaporisée
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

. Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Un incendie produira de la fumée. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

. Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

. Autres indications

Produit aqueux, liquide, non inflammable tant que la part d'eau est existante.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**. Les précautions individuelles:**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

. Mesures pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

. Méthodes de nettoyage/récupération :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7 Manipulation et stockage**. Manipulation :**

Veiller à une bonne aération des locaux pendant et après l'application.

. Précautions à prendre pour la manipulation:

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

. Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas combustible**. Stockage :****. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

. Indications concernant le stockage commun :

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

. Autres indications sur les conditions de stockage :

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Protéger contre le gel.

(suite page 3)

Nom du produit SF Cap Elast 3 NQG

(suite de la page 2)

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **Equipement de protection individuel :**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- . **Protection respiratoire :**
Appliquer uniquement à la brosse ou rouleau. Pas d'application en projection.
Pas de mesures particulières quand ces recommandations sont respectées.
- . **Protection des mains :**
Crème de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- . **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Protection des yeux :** Lunettes de protection.

9 Propriétés physiques et chimiques

- . **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	blanc
Odeur :	caractéristique
- . **Modification d'état**

Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	non déterminé
- . **Point d'éclair :** non applicable
- . **Auto-imflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- . **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- . **Pression de vapeur à 20°C:** 23 hPa
- . **Densité :** nicht bestimmt
- . **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** non ou peu miscible
- . **pH :** non déterminé
- . **Viscosité :** liquide épais
- . **Teneur en solvants :**

solvants organiques	0,0 %
----------------------------	-------

(suite page 4)

Nom du produit SF Cap Elast 3 NQG

eau : 30,4 %

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

- . **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- . **Substances à éviter :**
- . **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- . **Produits de décomposition dangereux :**
Exposées à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées.

11 Informations toxicologiques

- Ce produit n'a pas été proprement testé mais classifié selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul selon décret sur produits dangereux).
Pas d'effet nuisible en cas d'utilisation adéquate.
- . **Toxicité aiguë :**
 - . **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
3886-50-0 terbutryne
Oral LD50 > 2000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 > 2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire LC50/4 h > 2200 mg/l (rat)
 - . **Effet primaire d'irritation :**
 - . **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
 - . **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
 - . **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- . **Toxicité aquatique :**
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - . **Autres indications écologiques :**
 - . **Indications générales :** Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- . **Produit :**
Ne pas mêler le produit liquide aux ordures ménagères. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- . **Recommandation :**
Séchés, les restes de matériaux peuvent être détruits comme déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés :**
Ne recycler que les emballages vides contenant des restes adhérents. Eliminer les restes non durcis comme le produit.
- . **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

Nom du produit SF Cap Elast 3 NQG

(suite de la page 4)

14 Informations relatives au transport

- . Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
- . Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : -
- . Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :
- . Classe IMDG/GGVSee: -
- . Polluant marin : Non
- . Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :
- . Classe ICAO/IATA : -

15 Informations réglementaires

- . **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- . **Phrases R :**
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- . **Phrases S :**
2 Conserver hors de portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
29 Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les cours d'eaux et en terre.
- . **Identification particulière de certaines préparations :**
- . **Identification particulière de certaines préparations:**
En cas d'ingestion, demander aussitôt le conseil d'un médecin, car la flore intestinale peut être détruite.
Appliquer uniquement à la brosse ou au rouleau.
- . **Prescriptions nationales :**
- . **Indications sur les restrictions de travail :**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Règles de la fédération de travail - BGR 500 chapitre 2.29 Applications des revêtements de peinture (Allemagne)

16 Autres données

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autre usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour reprendre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2011

Révision: 08.06.2010

Nom du produit *SF Cap Elast 3 NQG*

(suite de la page 5)

. Phrases R importantes:

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

. Service établissant la fiche technique :

Département de la protection de l'environnement.
Tel. 0049/6154/71-277 Fax. 0049/6154/71-656

. Contact : Dr. Platzek

F